

FORMULAIRE : SIGNALEMENT D'UNE ALERTE.

PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE.

C'est en révélant des faits et en respectant impérativement la procédure de signalement de la région Occitanie que le bénéfice du régime de protection du lanceur d'alerte vous sera applicable.

Pour être lanceur d'alerte, vous devez être une personne physique ayant eu personnellement connaissance de faits vous paraissant devoir être révélés ou signalés.

Vous devez être désintéressé.e, c'est à dire que vous ne devez pas tirer un avantage, notamment financier, du signalement et vous devez être de bonne foi, c'est à dire que vous devez avoir des motifs raisonnables vous permettant de croire à la véracité des faits signalés ainsi que de leur possible qualification juridique.

ATTENTION : les faits, informations ou documents, quel que soit leur forme ou leur support, couvert par le secret de la défense nationale, le secret médical ou le secret des relations entre avocat et son client ne peuvent faire l'objet d'une alerte.

Les faits dénoncés doivent vous paraître constitutifs :

- d'un crime ;
- d'un délit ;
- d'une violation grave et manifeste :
 - de la loi ou du règlement ;
 - d'un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé par la France ;
 - d'un acte unilatéral d'une organisation internationale pris sur le fondement d'un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé par la France ;
- d'une menace ou d'un préjudice graves pour l'intérêt général.

Si vous répondez à la définition du lanceur d'alerte et si vous avez respecté la procédure de signalement :

- votre responsabilité pénale ne pourra être que très difficilement engagée ;
- vous ne pourrez pas être sanctionné ou faire l'objet d'une mesure discriminatoire directe ou indirecte pour avoir signalé une alerte même si les faits, signalés de bonne foi et de manière désintéressée, s'avèrent par la suite inexacts ou ne donnent lieu à aucune suite. Vous bénéficierez ainsi de la protection statutaire si vous êtes un agent de la Région (fonctionnaire ou contractuel) ;

Votre identité ne pourra pas être divulguée sans votre consentement sauf le cas échéant à l'autorité judiciaire.

VOTRE IDENTITE.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Coordonnées pour vous joindre : (adresse postale)

IDENTITE (S) DU OU DES PERSONNES FAISANT L'OBJET D'UNE ALERTE.

(Le cas échéant)

Prénom :

Nom :

Fonction :

Prénom :

Nom :

Fonction :

Prénom :

Nom :

Fonction :

ATTENTION : Hors ce signalement, vous ne devez pas divulguer l'identité ou des éléments de nature à identifier la ou les personnes mises en cause, sauf le cas échéant à l'autorité judiciaire. Le fait de divulguer ces éléments confidentiels tant que le caractère fondé de l'alerte n'est pas établi est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende.

Objet du signalement :Date et description des faits présumés ainsi que des informations de nature à étayer votre signalement.

Liste des documents annexés au présent signalement. (Le cas échéant).

Avant de signer et de transmettre ce formulaire, j'ai bien vérifié que j'ai eu personnellement connaissance des faits décrits ci-dessus.

Je déclare ne tirer aucun avantage, notamment financier, du signalement et être de bonne foi, c'est à dire que j'ai des motifs raisonnables me permettant de croire à la véracité des dysfonctionnements signalés. Je suis informé que l'utilisation abusive du signalement, notamment en cas de mauvaise foi, peut m'exposer à des sanctions disciplinaires, voire à des sanctions pénales pour dénonciation calomnieuse.

Le,.....Signature :